

BULLETIN D'INSCRIPTION

Yoga & expression corporelle

GS/CP/CE1/CE2

Le yoga est une excellente façon d'évacuer les tensions corporelles et mentales. Accessible à tous, le yoga ne requiert pas d'aptitude particulière. Ces séances sont dispensées par Julie, praticienne certifiée, qui proposera à vos enfants de découvrir le yoga kundalini. Chaque séance commence par des kriyas (séries de postures) proposés de manière ludique, qui permettent de travailler différentes parties du corps. Les séances contiennent aussi des mouvements de danse et l'expérimentation des vibrations sonores pour faire circuler l'énergie. Un vrai rendez-vous avec soi ! Et avec les autres, en fin d'année pour un petit spectacle !

**Les séances ont lieu le vendredi de 16h45 à 17h45 (1h)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer au Yoga & Expression corporelle.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.
Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Danse hip-hop & breakdance

CE1/CE2/CM1/CM2

Cette activité s'inscrit dans la découverte de son corps et de sa créativité. Les séances permettront aux enfants de se découvrir, d'apprendre en s'amusant tout en exploitant aussi leurs propres limites. Elles offriront aux enfants une ouverture sur le monde en leur faisant découvrir plusieurs styles de danses et de musiques, et en leur permettant de déployer leur plein potentiel (coordination, équilibre, rythme, souplesse...). Séances dispensées par Michael, danseur professionnel, avec préparation d'un spectacle de fin d'année.

Les séances ont lieu le mardi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer aux séances de danse hip-hop & breakdance.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*) : 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif.

Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Arts du Cirque

MS/GS/CP/CE1

Le cirque est unique. Tout en étant un jeu, c'est aussi la recherche de l'équilibre, du rythme, de la patience, de la concentration, de la créativité. Le corps et l'esprit sont sollicités en même temps, ce qui en fait une activité très complète. Les séances de cirque comprennent : échauffements, assouplissements, gainage, équilibres, acrobaties, jonglage divers (assiettes, balles, foulards,...) avec préparation d'un spectacle de fin d'année. Elles sont dispensées par Juliette, circassienne pluridisciplinaire formée en école de cirque et animatrice jeunesse en milieu scolaire et parascolaire.

Les séances ont lieu le jeudi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'Art du cirque.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (20€ *supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Multi-sports – Football & Basketball

GS/CP/CE1

Acapelart propose un atelier multi-sports à vos enfants, pour qu'ils puissent découvrir 2 sports différents et complémentaires. Le football, sport collectif, améliore le tonus, développe endurance, résistance, équilibre et coordination. Le basketball équilibre le collectif et l'individuel et favorise la prise de responsabilité. Il permet également de tonifier les muscles et stimuler le cœur. Tous deux nécessitent une bonne entente de groupe, ce qui renforce l'esprit d'équipe. Cet atelier est dispensé par Yoan (Yoko), prof de sports diplômé qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

**Les séances ont a lieu le jeudi de 16h45 à 18h15 (1h30)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer au Multisports GS/CP/CE1.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 396€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances d'1h30)*

Règlement en 1 fois : virement de 396€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 208€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Multi-sports – Football & Basketball

CE2/CM1/CM2

Acapelart propose un atelier multi-sports à vos enfants, pour qu'ils puissent découvrir 2 sports différents et complémentaires. Le football, sport collectif, améliore le tonus, développe endurance, résistance, équilibre et coordination. Le basketball équilibre le collectif et l'individuel et favorise la prise de responsabilité. Il permet également de tonifier les muscles et stimuler le coeur. Tous deux nécessitent une bonne entente de groupe, ce qui renforce l'esprit d'équipe. Cet atelier est dispensé par Yoan (Yoko), prof de sports diplômé qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

L'Atelier a lieu le mardi de 16h45 à 18h15 (1h30)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer au Multisports CE2/CM1/CM2

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 396€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances d'1h30)*

Règlement en 1 fois : virement de 396€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 208€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Eveil musical

PS/MS/GS

Au travers d'activités ludiques, ces séances ont pour objectif de faire découvrir à l'enfant le monde sonore, stimuler son imagination et sa créativité. Elles sont présentées dans un esprit récréatif où le jeu, associé à la découverte, donne la possibilité aux enfants de « vivre la musique » avant tout. Elles font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation, la capacité d'écoute et de concentration. Séances dispensées par Clément, musicien guitariste et animateur d'ateliers dans diverses structures, qui saura transmettre sa passion de la musique dans la joie et la bonne humeur ! Avec un petit spectacle de fin de saison !

**Les séances ont lieu le mardi et le vendredi de 16h45 à 17h45 (1h)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'éveil musical : le mardi le vendredi (*selon places disponibles*)

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Découverte de l'image et de la matière »

CE1/CE2/CM1/CM2

Cet atelier a pour volonté de permettre aux artistes en herbe de se révéler à travers l'exploration de l'image, et de la matière. L'image avec Nicolas, photographe. La matière avec Myriam, artiste peintre céramiste. A tour de rôle Nicolas et Myriam proposent aux enfants d'expérimenter différentes formes d'art à travers la photo, le dessin, la peinture, la céramique, la mosaïque, le collage... au gré des envies et en fonction de l'appétence des enfants. C'est un atelier de co-création avec les enfants, avec l'image et la matière au cœur de la création. Ils aborderont des sujets variés : le portrait, la lumière, la nature, les émotions, l'image de soi. Avec comme but : développer sa créativité, sa sensibilité, son expression personnelle. Apprendre à travailler ensemble, se regarder, se raconter.

**Les séances ont lieu le jeudi de 16h45 à 17h45 (1h)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à la Découverte de l'image et de la matière.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 376€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances, matériel inclus)*

Règlement en 1 fois : virement de 376€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 198€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Immersion musicale

CE1/CE2/CM1/CM2

Bon pour le corps, bon pour l'esprit ! La musique a des effets bénéfiques prouvés sur la santé et procure une sensation de bien-être. Ces séances ont pour but de permettre aux enfants de « vivre la musique » de manière ludique, au travers de l'exploration de leur voix (chant), mais aussi de l'expérimentation du pouvoir des sons. Immergés dans l'univers musical de Marion, musicienne et chanteuse, les séances permettront de développer les facultés sensibles des enfants telles que la perception auditive, le rythme, la coordination, l'expression vocale et corporelle, la capacité d'écoute et de concentration. Et surtout, à leur faire passer un bon moment et se sentir bien. Un spectacle de fin de saison est prévu.

Les séances ont lieu le lundi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à l'Immersion musicale.

Email: _____ Portable (personne à contacter): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (20€ supp. de frais de traitement): 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informé par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sport - HANDBALL

CE1/CE2/CM1/CM2

Acapelart propose un atelier handball à vos enfants. Pourquoi le handball ? Parce que ce sport est un peu l'athlétisme des sports de balle. Sprints, sauts et tirs sont les trois fondamentaux. C'est un sport collectif vif qui s'appuie autant sur la puissance que sur la vitesse et l'agilité. L'alternance entre les phases de sprint et de repos permet d'augmenter efficacement l'endurance. Cet atelier est dispensé par Yoan (Yoko), professeur de sports diplômé et handballeur professionnel en national, qui travaille dans différentes structures auprès des jeunes.

**Les séances ont lieu le vendredi de 16h45 à 18h15 (1h30)
à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)**

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)
par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer au Handball.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 396€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances d'1h30)*

Règlement en 1 fois : virement de 396€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 208€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Sport – GYM KIDS

PS/MS/GS/CP

Cet atelier multi-sports pour les 3-6 ans a pour but de faire bouger les enfants en leur proposant plusieurs activités ludiques, adaptées à leur âge, à leur rythme et à leurs capacités. Les activités leur permettront de faire travailler le corps et l'esprit dans sa globalité : zumba, gym, danse, yoga, ... Cet atelier est dispensé par Sonia et Yoan, tous deux professionnels de l'animation et du sport, dont les compétences et l'approche éducative complémentaires permettront aux enfants de découvrir plein d'activités tout au long de l'année, dans la joie, le plaisir et la bienveillance !

Les séances ont lieu le lundi de 16h45 à 17h45 (1h)

à partir de la semaine du 9 septembre et jusqu'à la semaine du 16 juin (32 séances/an)

INSCRIPTION ET REGLEMENT

à retourner au plus tard le mercredi 4 septembre (sous réserve des places disponibles)

par email : contact@acapelart.com.

Je soussigné(e) : _____

Autorise mon enfant (Nom/prénom) : _____ Classe : _____

à participer à la Gym kids.

Email: _____ Portable (*personne à contacter*): _____

Montant de la cotisation : 360€ TTC pour l'année 2024-25 (32 séances)*

Règlement en 1 fois : virement de 360€ à effectuer sur le compte suivant : FR76 1020 7000 7923 2176 0341 392 (préciser nom, prénom, jour & activité)

Règlement en 2 fois (*20€ supp. de frais de traitement*): 2 chèques de 190€ (ordre Acapelart) à adresser à Acapelart 10 allée des feuillantines 94800 Villejuif. *Informez par email de l'envoi. Encaissement dès réception (1^{er}) + janvier (2^e).*

Fait le _____ à _____

Signature :

J'accepte de recevoir les informations d'Acapelart.

Conformité RGDP : le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ses données dans le seul but de communiquer ou d'être informé des actualités. Il peut y avoir accès et limiter le traitement de toute information le concernant sur demande auprès d'Acapelart.

**L'inscription est validée à réception du règlement complet. L'inscription est annuelle. Aucun remboursement possible. En cas de force majeure personnelle (longue maladie, déménagement entraînant un changement d'école) et sur justificatifs, il sera proposé un avoir sur les activités Acapelart pour les trimestres restants (tout trimestre commencé est dû). En cas de force majeure conjoncturelle (fermeture de l'établissement), il sera proposé un report des séances*



ARTS PLASTIQUES

Etablissement : JEANNE D'ARC 2-14 avenue du Repos 94270 Le Kremlin-Bicêtre

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants. Le matériel est prêté par l'association.

Pour toute information : Demande d'accusé de réception d'inscription (uniquement sur demande de votre part), attestations C.E et autres, merci de nous contacter par email à :

mlec-asc@sfr.fr

Pour les sections suivantes :

CP/CE1 le MARDI de 16H45-17H50

Premier cours : 10 septembre 2024

Dernier cours : 10 juin 2025

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (15 élèves max.) les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Vous serez informé par email ou téléphone si l'atelier est complet, votre enfant sera donc sur liste d'attente. Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité.

✂.....✂.....✂.....**Partie supérieure à conserver par les parents**.....✂.....✂.....✂

☛ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous** : Elève Débutant Elève Ancien

☛ **Cotisation annuelle (*)** : **303 euros ordre MLEC** ou 3 x 101 €

Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt **novembre 2024**, précisez svp le mois (pas le jour) de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement le mois de la reprise de l'atelier (ni avant ni après).

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant (nom/prénom)**.....

En classe de : **à pratiquer l'activité** : **ARTS PLASTIQUES à l'école JEANNE D'ARC KB**

Fait à : **Le**..... **Signature des Parents** :

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et évènements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.



A l'école Jeanne d'Arc



Organisés par DECLIC ECHECS, en partenariat avec PARIS JEUNES ECHECS, Club-école membre de la Fédération Française des Echecs. ☎ 06.23.15.53.35 Site Internet : www.parisjeunesechecs.com

Classes : CP à CM2, par groupes de niveaux (places limitées)

Jour : JEUDI (avant/après la cantine) ou le MARDI SOIR soir (16h45-17h50)

Présentation de l'activité :

La pratique du jeu d'échecs est un excellent stimulant intellectuel pour les enfants et possède de nombreuses vertus éducatives. Elle développe en particulier le raisonnement, la créativité, la concentration. Le jeu d'échecs, ludique et valorisant, se partage dans le monde entier. Les ateliers sont assurés par un professeur diplômé par la Fédération Française des Echecs.

Au programme des ateliers échecs :

- Initiation aux règles du jeu d'échecs
- Progression : découverte des principes tactiques
- Perfectionnement : découverte des principes stratégiques
- Pratique avancée : Blitz / Parties avec pendules
- Echecs ludiques et jeux dérivés
- Tournoi de fin d'année : Coupes & médailles pour tous



ATELIERS ECHECS JEANNE D'ARC :

BORDEREAU D'INSCRIPTION 2024/2025

à renvoyer par courrier accompagné du règlement, avant le 30 juin 2024, à :

✉ **DECLIC ECHECS, MVAC10, 206 Quai de Valmy 75010 PARIS**

Règlement de la cotisation année scolaire 2024-2025 à l'ordre de « **DECLIC ECHECS** »

Inscription de l'élève..... Classe

☎ Email@.....

Merci d'écrire l'adresse mail en majuscules

Cotisation annuelle 220 € encaissés en oct. 2024
ou 2 x 110 € encaissés en oct. 2024, puis fév 2025

si préférence jour : Jeudi sur le temps de midi
ou Mardi 16h45/17h50

Le.....

Signature des parents :



ESCRIME/SABRE LASER

Etablissement : JEANNE D'ARC 2-14 avenue du Repos 94270 Le Kremlin-Bicêtre

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

Association M.L.E.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants.

Pour toute information : Demande d'accusé de réception d'inscription (uniquement sur demande de votre part), attestations C.E et autres, merci de nous contacter par email à :

mlec-asc@sfr.fr

Pour les sections suivantes :

CP/CE1/CE2/CM1/CM2 LE LUNDI 16H45-17H50

Premier cours : 09 septembre 2024

Dernier cours : 09 juin 2025

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité (20 élèves max.) les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).

Vous serez informé par email ou téléphone si l'atelier est complet, votre enfant sera donc sur liste d'attente. Attention tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Tenue de sport souhaitée (jogging, tee-shirt, baskets).

✂.....✂.....✂.....Partie supérieure à conserver par les parents.....✂.....✂.....✂.....✂

❶ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous** : Elève Débutant Elève Ancien

❷ **Cotisation annuelle (*)** : **378 euros** (dont 65 euros de location) **ordre MLEC** ou **3 x 126 €**

Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt **novembre 2024**, précisez svp le mois (pas le jour) de remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement le mois de la reprise de l'atelier (ni avant ni après).

Inclus dans notre tarif : La mise à disposition du matériel individuel (restant à l'école), chaque élève recevra un équipement complet en début d'année : Masque/Veste/Gant dans un sac dédié.

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant (nom/prénom)**

En classe de : **à pratiquer l'activité** : **ESCRIME à l'école JEANNE D'ARC KB**

Fait à : **Le**..... **Signature des Parents** :

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et événements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.

Pour la rentrée, CapEnglish vous propose l'apprentissage de l'anglais de façon ludique pour les enfants directement à l'école Jeanne d'Arc et sur le temps périscolaire. Cet atelier hebdomadaire, en petit groupe, vient en complément du programme scolaire enseigné pendant l'année. Nos ateliers se déroulent en petit groupe.

Nos intervenants sont recrutés de manière très sélective afin de garantir le meilleur apprentissage pour les enfants. Leur culture, leur ouverture d'esprit, leur accent et notre approche pédagogique permettent un enseignement de qualité qui éveille le goût et l'envie d'apprendre l'anglais dès le plus jeune âge.



Nos programmes pédagogiques sont adaptés au niveau de chaque enfant pour un apprentissage de l'anglais de manière ludique avec des supports variés (actions games, comptines, activités manuelles, etc...).

Un suivi régulier est réalisé tout au long de l'année au sein de l'école de votre enfant. Ils s'adressent aussi bien aux enfants ayant déjà pratiqué l'anglais qu'à ceux qui n'en auraient jamais fait.

Pour inscrire votre enfant aux ateliers, il vous suffit de vous rendre sur le site de CapEnglish (www.capenglish.fr) depuis votre ordinateur et de cliquer sur l'onglet « Espace Pré-inscription » (en haut dans le bandeau rouge). **Il faut renseigner le champ code avec le numéro de l'école qui est : [CL1180612] et sélectionner le groupe de votre enfant puis valider.**

Il est important de noter que les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée et après réception du dossier complet. **Inscriptions aux ateliers jusqu'au 5 juillet (places limitées)**

Démarrage : Semaine du 16 septembre

Classe	MS et GS	CP et CE1	CE2, CM1 et CM2
Temps	30 minutes par semaine	1 heure par semaine	1 heure par semaine
Horaires	Mardi: 16h45-17h15 Mardi: 17h20-17h50 30 semaines	Lundi: 16h45-17h50 30 semaines	Vendredi : 16h45-17h50 30 semaines
Modalités de paiement*	<input type="checkbox"/> 1 fois 156 € <input type="checkbox"/> 3 fois 52 €*	<input type="checkbox"/> 1 fois 309 € <input type="checkbox"/> 3 fois 103 €*	<input type="checkbox"/> 1 fois 309 € <input type="checkbox"/> 3 fois 103 €*

En sélectionnant le « Paiement par carte bancaire », nous vous demanderons votre empreinte de carte bancaire. Le dossier sera considéré comme complet.

En cas de règlement par chèque(s), vous disposez de 5 jours ouvrés (cachet de la poste faisant foi) pour envoyer vos règlement(s) à CapEnglish.

***les périodes d'encaissements sont les suivantes : entre le 1^{er} et le 20 octobre, 1^{er} janvier et 1^{er} mars.**

Aucune résiliation ne pourra être acceptée après le commencement des ateliers sauf en cas de force majeure dûment justifié et soumis à l'appréciation de CapEnglish. Dans ce cas, seules les séances dispensées sur la base du tarif par séance seront dues

Les horaires sont convenus à l'avance en accord avec l'école, si malheureusement le nombre d'enfants inscrits à l'atelier n'était pas suffisant, nous serons dans l'obligation de fermer l'atelier.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter :

@ : info@capenglish.fr Site : www.capenglish.fr



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE JEANNE D'ARC KREMLIN

2 0 2 4 - 2 0 2 5

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le lundi de 16h45 à 18h15 - du CP au CM2

Date du 1^{er} cours : 16 septembre 2024

REGLEMENT :

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Classe 2024-2025 :	
	Père (ou tuteur) :		Mère :
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE :			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

- **175 €.** Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- **155 €.** Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du **Théâtre de la Clarté** et sont à envoyer **accompagnés de cette fiche d'inscription** au : **Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.**

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas ouvrir d'atelier s'il y a moins de 12 inscrits, ni prendre plus de 20 enfants dans le groupe. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfantautorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

- un chèque de 175 €, de la banque n°
- un chèque de 155 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »